





Le mot du Président	4
Le mot du Directeur général	5
2018 en images	6
L'Îlot en bref : chiffres clés	8
(Re)prendre soin de soi	10
Rendre possible l'ouverture à l'autre	12
CHRS Chemin Vert	14
CHRS Val-de-Marne	16
CHRS Thuillier	18
CHRS Les Augustins	20
CHU La Passerelle	22
Les Ateliers de l'Îlot	24
L'Îlot en bref : ressources humaines et financières	26
Nos parties prenantes	28
Les projets de l'Îlot	30
Lexique	31



**Hubert DE GABORY** Président de l'Îlot



### 2018 FUT UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR NOS CHANTIERS EN COURS...

### NOUS AVONS POURSUIVI LA RÉNOVATION DE NOS ÉTABLISSEMENTS

À Chemin Vert (Paris), nous avons finalisé d'importants travaux pour améliorer la sécurité. À Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) nous allons ouvrir le chantier du regroupement de nos maisons de Villiers-sur-Marne et de Vincennes en un établissement unique et fonctionnel, avec un début des travaux espéré en fin d'année 2019.

### DES BASES DE TRAVAIL ÉLARGIES AVEC LES SERVICES PÉNITENTIAIRES

En 2018, nous avons démarré une réflexion avec les Directions Interrégionales des Services pénitentiaires (DISP) d'Ile-de-France et des Hauts-de-France pour élargir notre agrément de prise en charge des personnes en aménagement de peine au placement extérieur (PE), en plus des personnes en placement sous surveillance électronique (PSE) que nous accueillons déjà. Nous avons bon espoir que les choses évoluent en ce sens en 2019.

Nous avons signé, par ailleurs, en fin d'année une convention régionale avec la DISP des Hauts-de-France, pour que les SPIP de cette région puissent orienter des personnes sous main de justice ou sortant de prison dans l'un de nos établissements amiénois, et soumis le renouvellement de notre convention nationale triennale, qui devrait être finalisé dans le courant du premier semestre 2019.

### NOUS AVONS INITIÉ LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PROGRAMME **DEDANS / DEHORS DÉCIDÉ FIN 2017**

Durant le second semestre 2018, nous avons entrepris des démarches auprès de l'Administration pénitentiaire pour proposer notre accompagnement aux personnes détenues à la prison de la Santé (à l'occasion de sa réouverture en janvier 2019), afin de faciliter l'aménagement de leur peine dans nos établissements. Nous sommes en effet convaincus que c'est en entreprenant toutes ces démarches dès l'incarcération que les personnes détenues pourront se projeter et se préparer à la vie après la prison, sans retomber dans la récidive.

### LA RECONSTITUTION D'UN RÉSEAU ÉLARGI DE BÉNÉVOLES

Décidé en fin d'année 2017, ce chantier est sous la responsabilité de la directrice des ressources humaines en binôme avec l'un des administrateurs. L'association a démarré dès le premier semestre 2018 une réflexion stratégique pour mettre sur pied un tel réseau, et s'est lancée au second semestre dans une déclinaison plus opérationnelle avec l'ensemble des équipes terrain, afin de les former à de nouvelles modalités d'accueil et de travail lorsque des bénévoles rejoignent leurs établissements. Ce sont ainsi 14 bénévoles qui nous ont rejoints en 2018.

### ...ET CE GRÂCE À VOTRE SOUTIEN ET VOTRE GÉNÉROSITÉ

Soyez assurés de notre gratitude, vous toutes et tous dont le soutien ne nous a pas fait défaut. Nous aurons besoin qu'il se renforce. Merci d'avance.

### **UNE ANNÉE FINANCIÈREMENT DIFFICILE**

En 2018, nous avons été confrontés à la conjonction de plusieurs facteurs qui ont entrainé, pour la première fois depuis de nombreuses années, un exercice comptable déficitaire.

Ce résultat n'est pas en soit inquiétant s'il reste ponctuel : les années précédentes ont été équilibrées ou excédentaires, et les fonds propres de l'Îlot permettent de faire face à des difficultés passagères.

Mais rien ne dit que les facteurs négatifs connus en 2018 disparaîtront rapidement:

- · Le prélèvement de l'impôt à la source a créé une inquiétude chez nos donateurs, dont plusieurs nous ont fait part de leur baisse de pouvoir d'achat et par là même de leur difficulté à maintenir le même niveau de dons ;
- · La suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et son remplacement par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) a entraîné une baisse de près de 50 % de ce type de don, et rien ne permet d'affirmer qu'il n'en sera pas de même les prochaines années;
- · La baisse des financements publics est une réalité constatée par toutes les associations et surtout par celles qui, comme l'Îlot, ont des établissements de type CHRS qui ont vocation à travailler la dernière phase de la réinsertion, celle qui mène à l'emploi et au logement.

### TRAVAILLER À L'INSERTION PÉRENNE : UNE PRIORITÉ DIFFICILE À MAINTENIR

En effet, les priorités affichées par les services départementaux concernent au premier chef la mise à l'abri des personnes qui dorment dehors, SDF, migrants ou demandeurs d'asile notamment. L'objectif est clairement de leur donner un toit et de mobiliser pour cela toutes les associations financements complémentaires à l'appui —, même si cela ne correspond pas toujours à leur projet associatif ou au mode de fonctionnement de leurs structures d'hébergement. C'est le cas pour l'Îlot, notre mission étant de travailler sur l'insertion pérenne des personnes que nous accompagnons. Pour ce faire, il nous semble essentiel que quelques pré-requis soient respectés comme par exemple le fait d'avoir une situation administrative adaptée à la recherche d'un logement ou d'un emploi, de ne pas être dans une situation de santé nécessitant une lourde prise en charge médicale. Sans oublier une volonté d'avancer — même lentement — sur ce chemin difficile qui mène à l'autonomie et à la réinsertion.

Ces pré-requis ne sont pas systématiques, mais ils constituent des gardefous qui permettent de maintenir un certain équilibre au sein de nos établissements et de continuer à assurer avec une certaine efficacité notre mission. Il ne faudrait pas que cette priorité donnée à la lutte contre le « sans-abrisme » se fasse au détriment des actions que mène l'Îlot pour une réinsertion durable, qui se traduit par le montage de projets ambitieux au service des personnes concernées par la justice et l'incarcération.

Pour diminuer ce risque, il est impératif que l'Îlot continue à diversifier ses ressources humaines et financières en s'appuyant davantage sur la « société civile », qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, de bénévolat ou de mécénat de compétence, et en répondant avec succès aux appels à projets suscités par les fondations et les pouvoirs publics.



GÉNÉRA DIRECTEUR

MOT

Щ

**EN IMAG** 

 $\infty$ 

20

C'est l'heure des révisions pour les salariés de notre Atelier Qualification d'Insertion (AQI) de Paris : dans quelques jours ils passeront l'examen pour devenir agent de restauration collective.

# JUIN



# **EXPOSITION**

En 2018, une exposition d'artistes du Collectif Convergences et des œuvres de nos résidents s'est tenue au CHU La Passerelle à Amiens.



### LA REMISE DE DIPLÔME DES AQI

C'est avec une grande fierté que l'association a remis le 18 octobre 2018 les certificats d'agents de restauration collective à la promotion 2017-2018 des participants des Ateliers Qualification-Insertion d'Aubervilliers et de Paris.

# **JANVIER**



### **BONNE ANNÉE!**

Comme chaque début d'année, un repas convivial est organisé au CHRS Chemin Vert. Administrateurs, bénévoles, salariés et résidents se retrouvent pour célébrer la nouvelle année.



# MAI



### **SEPTEMBRE**

### **VISITE AU LOUVRE**

Une subvention de la Mairie de Vincennes a permis d'organiser une visite au Musée du Louvre avec un groupe de résidents de l'Îlot Val-de-Marne. Un guide conférencier était présent pour faire découvrir leş/ grandes œuvres du Musée.



### MAI

### SORTIE DÉCOUVERTE

Une sortie aux hortillonnages, lieu de maraîchage entrecoupé de canaux, avec les résidents des Augustins à Amiens.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Temps fort dans la vie de l'association : l'Assemblée générale de l'Îlot s'est tenue cette année à l'espace Dewailly (Amiens).

**EN BREF** 

ш

B B

Z

L'ÎLOT

Créée en 1969, l'Îlot accueille, héberge et accompagne vers la réinsertion des personnes en grande détresse, en particulier lorsqu'elles sortent de prison ou qu'elles sont encore sous main de justice.

L'association les suit dans leur démarche personnelle et volontaire pour retrouver une place dans la société, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.



Les personnes sortant de prison ou sous main de justice ont représenté près de 53 % des personnes accompagnées (hors hébergement d'urgence et d'accueil de jour)



### Aménagement de peine

- Semi-liberté : 4 %
- Placement sous Surveillance électronique (PSE): 16 %
- Liberté conditionnelle : 3 %

### Peine alternative à la prison

- Sursis Mise à l'Épreuve (SME) : 24 %
- Travail d'Intérêt général (TIG) : 14 %
- Contrainte pénale : 1 %
- Sursis TIG: 2%



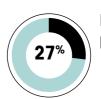
### Peine principale ou complémentaire en dehors de la prison

- Suivi socio-judiciaire: 8 %
- Sursis simple : <1 %



### Dans l'attente d'un jugement

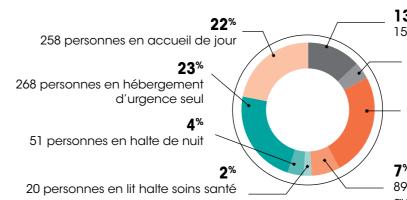
- Contrôle judiciaire: 0,5 %
- · Assignation à résidence sous surveillance électronique : 0,5 %



### Peine terminée, accompagnement par nos équipes

- À la suite d'un aménagement de peine ou d'une peine alternative à la prison : 12 %
- Dans les 6 mois qui ont suivi leur sortie de prison:11 %
- · Après une condamnation par le passé non connue des équipes de l'Îlot : 4 %

### 8 modalités d'accueil et d'accompagnement ont été déployées dans nos différents établissements :



13% 157 personnes en contrat d'insertion 44 personnes en logement adapté

**25**%

290 personnes en hébergement et de réinsertion sociale

89 personnes en hébergement d'urgence avec accompagnement social

# CHIFFRES CLÉS



1 202 personnes accompagnées en 2018



dont: **52.7**% de public justice

(hors hébergement d'urgence et accueil de jour)



906 hommes seuls



21 couples



191 femmes seules



**24** familles



11 mois durée moyenne d'accompagnement



**80 837** repas servis





- 20,3 % d'addiction à l'alcool dont 61 % sont des personnes sortant de prison ou sous main de justice
- 19,5 % d'addiction aux drogues dont 66 % sont des personnes sortant de prison ou sous main de justice
- 19,5 % avec troubles psychiques dont 74 % sont des personnes sortant de prison ou sous main de justice

Chiffres hors accueil de jour



# PRENDRE SOIN DE SOI



La proportion de personnes malades au moment de leur incarcération est, à âge égal, plus importante que dans la population générale. Les prisons sont confrontées de plus en plus à la maladie – chronique, bucco-dentaire ou mentale – aux addictions, au suicide, à la vieillesse et au handicap\*. L'accès aux soins en détention reste difficile du fait de délais d'attente très longs. À la sortie, les problèmes médicaux et d'hygiène de vie constituent un frein important à la réinsertion.

### LA SANTÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉINSERTION

Dans nos CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale), l'état de santé de certains de nos résidents peut être préoccupant, et plus particulièrement pour tout ce qui touche au domaine de la psychiatrie : près de 20 % des personnes accompagnées sont suivies pour troubles psychiques, dont la moitié a par ailleurs un ou plusieurs autres problèmes de santé, voire relève du handicap. Pour une grande majorité d'entre eux, ces troubles ne sont pas toujours repérés par les services sociaux qui les orientent vers nos établissements. Dès lors, il est essentiel de nouer des partenariats avec différents services de psychiatrie ou de centres médico-psychologiques (CMP), qui reposent sur une complémentarité entre les équipes médicales et celles de l'Îlot.

En effet, l'accueil au long cours et le suivi quotidien des résidents permettent à nos travailleurs sociaux de transmettre aux acteurs sanitaires des observations utiles sur leurs patients: suivi du traitement, effets indésirables éventuels, modification du comportement, etc. Cette transmission contribue à prévenir une rupture de traitement et à faciliter le travail de soin des équipes médicales. En retour, nos équipes ont l'assurance d'une continuité des soins et de la prise en charge médicale des résidents, d'une meilleure prévention des crises qui mettent à mal leur santé et leur investissement dans un parcours d'insertion, et qui parfois peuvent être envahissantes pour l'ensemble des hébergés et du personnel de nos établissements.

Par ailleurs, nous constatons d'année en année dans certains de nos centres une augmentation des problèmes somatiques : à titre d'exemple, ce sont 42 % des résidents du CHRS Val-de-Marne qui étaient concernés en 2018, contre 34 % en 2017 et 21 % en 2016. Toutes ces fragilités sont une réelle entrave à une insertion sociale et professionnelle rapide si elles ne sont pas correctement prises en charge.

\* Source Ministère des Solidarités et de la Santé, janvier 2018

**FOCUS** 



Carole AT bénévole au CHRS Thuillier



### Pourquoi avoir choisi l'Îlot pour faire du bénévolat?

À Thuillier, ce sont principalement des familles qui sont hébergées. Je suis moi-même mère de deux enfants, leur situation m'a particulièrement touchée. Étant juste à côté et pouvant consacrer quelques heures de temps en temps, j'ai décidé avec la responsable de mettre en place des ateliers sur l'équilibre alimentaire pour les résidents, principalement des familles avec enfants et des femmes seules.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le bénévolat à l'Îlot ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Grâce au bénévolat à l'Îlot, je me sens utile, je contribue à ce que les résidents aillent mieux. Je pratique mon métier auprès de familles qui en ont particulièrement besoin et qui pour autant n'auraient jamais eu les moyens de consulter un nutritionniste.

### LES LITS HALTE SOINS SANTÉ : UN DISPOSITIF ESSENTIEL

pour la prise en charge de personnes en grande précarité ayant des problèmes de santé

Mis en place en 2014 dans notre CHRS des Augustins à Amiens, ce sont 20 hommes sans domicile fixe qui ont bénéficié en 2018 de cet accompagnement spécifique : ne pouvant être pris en charge par d'autres structures du fait de leur état de santé mais ayant une pathologie somatique ou psychique ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière, leur situation est incompatible avec la vie à la rue.

### Ouverts 24/24h, les "Lits Halte Soins Santé" ont pour mission :

- d'apporter des soins infirmiers aux personnes sans résidence stable et de leur offrir un temps de convalescence et de repos nécessaire afin d'éviter la rechute ou l'aggravation de la maladie ;
- de mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir leurs droits ;
- d'élaborer avec elles un projet individuel de sortie :
- de dispenser de l'éducation thérapeutique afin de les stabiliser dans leurs « réflexes » de santé.

# L'ADDICTION : UNE RÉALITÉ À LAQUELLE SONT CONFRONTÉES LES PERSONNES VULNÉRABLES, QU'ELLES AIENT ÉTÉ EN LIEN OU NON AVEC LA JUSTICE.

Même si les personnes sortant de détention ou sous main de justice sont souvent confrontées à des addictions (61 % des résidents de nos CHRS en lien avec la justice), elles sont loin d'être les seules. La prédominante, dont la consommation ne mène pas nécessairement en justice, est l'alcool : 27 % des résidents de nos CHRS sont concernés, dont 38 % ont de plus une ou plusieurs addictions à d'autres psychotropes.

Et la tendance est à la hausse depuis plusieurs années : dans notre CHRS des Augustins, la proportion de résidents souffrant d'addictions, simples ou multiples, est passée de 37 % en 2015 à près de 60 % en 2018. Nos travailleurs sociaux doivent alors faire face à des consommations parfois excessives qui mettent à mal non seulement les résidents consommateurs mais également le collectif, en suscitant un sentiment d'insécurité chez les autres

Certaines addictions viennent se heurter aux limites de nos CHRS, malaré une prise en charge complémentaire par un établissement sanitaire extérieur de type Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). En effet, la volonté d'en sortir qui était tangible en prison car non soumise à l'épreuve du réel et des sollicitations, peut voler en éclat une fois hors les murs.

L'ambivalence entre l'envie d'en sortir et la tentation de renouer avec le produit rentre alors au cœur du travail social : elle est tout autant un écueil qu'un levier possible pour mener l'accompagnement dans ce domaine, qui peut être le cas échéant encadré par une obligation ou une injonction de soins ordonnés par la justice. L'ensemble de nos établissements travaille avec des associations spécialisées dans l'addictologie comme l'association le MAIL ou les Alcooliques Anonymes (AA). Par exemple, dans notre établissement de Chemin Vert, des représentants des AA participent une fois par mois à un repas avec les résidents, vont à leur devant et échangent avec eux : le principe est de marquer une présence et d'initier un dialogue sans insistance. Le chemin pour sortir de l'addiction peut être long et se fonde sur le choix des résidents qu'accompagne notre

### (RE)PRENDRE SOIN DE SOI : UNE DÉMARCHE INDISPENSABLE POUR RETROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

D'une manière générale, l'état de santé, physique et mentale, des résidents a une forte incidence sur la durée de leur séjour. Des rechutes ou des périodes d'aggravation des symptômes peuvent perturber, voire interrompre leurs démarches d'insertion. Les personnes dont la durée de séjour est la plus longue au sein de l'établissement sont aussi celles dont la santé est la plus fragile. Le travail de nos équipes est alors essentiel, non seulement pour le suivi des soins, mais également pour le réapprentissage des « basiques » que sont le fait d'entreprendre les démarches pour avoir une couverture de santé, d'honorer un rendez-vous chez le dentiste ou chez un spécialiste, de faire attention à son apparence pour recouvrer l'estime de soi, de bien se nourrir, etc.



O

S

ш

SOIN

(RE)PRENDRE

# RENDRE POSSIBLE L'OUVERTURE À L'AUTRE



On parle souvent dans les médias de l'état des prisons, de la surpopulation carcérale, des conditions indignes de détention, mais rarement du devenir des personnes détenues une fois celles-ci sorties de prison. Or, pour les personnes, femmes et hommes, qui ont connu la prison, la sortie signifie trop souvent précarité, exclusion.

Nos CHRS sont à des toits pour mettre à l'abri celui qui dormirait dans la rue, qu'il ait ou non connu la prison. Mais ce sont surtout des tremplins pour se projeter vers l'avenir, construire un projet professionnel et se réinsérer durablement dans la société. Notre ambition est ainsi de faire rentrer la société au sens large dans nos établissements. Une double impulsion est à l'œuvre : pousser nos résidents vers l'extérieur, aller vers l'autre, accomplir les démarches pour se réinscrire dans la cité, mais également faire rentrer l'extérieur à l'intérieur, en invitant des associations à proposer des animations dans nos centres, à en faire de véritables lieux de vie où se mélange le simple citoyen qui n'a jamais connu la précarité ou la prison à celui qui en a malheureusement fait l'expérience.

### LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Ouvrir l'association au bénévolat s'inscrit pleinement dans cette dynamique. C'est ainsi qu'à l'issue du séminaire interne de novembre 2017, la gouvernance de l'Îlot a décidé de bâtir un réseau de bénévoles : dynamiser la vie des résidents en proposant des activités variées, tisser du lien avec des particuliers non professionnels de l'accompagnement social, apporter des compétences non détenues en interne, tout cela ne peut qu'enrichir la communauté d'acteurs de notre association. Pour se lancer dans ce grand chantier, l'Îlot a fait appel en 2018 à des consultants extérieurs pour l'aider à travailler sur les changements de pratiques que l'accueil de bénévoles implique.

En 2018, nous avons ainsi accueilli 14 bénévoles tous établissements confondus, que ce soit pour des missions courtes ou plus longues, comme par exemple la remise en niveau en français et en calcul, l'utilisation de l'outil informatique, une aide pour se repérer dans la ville ou tout simplement échanger avec les résidents en participant à leurs repas. Nous avons également commencé à bâtir un programme d'accueil et de formation de nos bénévoles, notamment pour leur permettre de mieux appréhender toutes les subtilités du monde judiciaire et les situations particulières dans lesquelles les personnes accompagnées peuvent se trouver lorsqu'elles sont sous main de justice.

### FOCUS



Danièle BOUTHORS bénévole à La Passerelle

# Quelles sont les misions que l'on vous a confiées ?

Tous les mardis et vendredis, j'aide à la distribution des repas. Je commence par demander à deux usagers isolés de l'aide pour mettre la table, ça leur permet de se rendre utile et d'apprendre à connaître une autre personne. Je suis aussi là pour les écouter, être une oreille bienveillante et parfois leur rendre de menus services. Je suis en quelque sorte la grand-mère de la Passerelle.

### Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ? Qu'avez-vous découvert ?

Ce qui m'a le plus touchée, c'est la dureté de certains parcours. Des personnes âgées qui ne se remettent pas de traumatismes survenus enfants et qui sont marqués à vie. Mais ce qui m'a aussi touchée, c'est leur gentillesse et leur prévenance à mon égard, que ce soit à la Passerelle ou au dehors s'il m'arrive de les croiser à Amiens. Et pour autant, je dois encore faire face à l'incompréhension d'une partie de mon entourage qui a une très mauvaise image de la Passerelle. C'est un endroit qui fait peur, associé aux maladies, aux agressions, à la délinquance. C'est pourtant tellement loin de la réalité!



**FOCUS** 

### NOTRE PARTENARIAT AVEC CHAMP LIBRE

Champ Libre est une jeune association créée il y a 5 ans à Paris. Reposant quasi exclusivement sur l'engagement de ses bénévoles, son objectif principal est de décloisonner les mondes et les milieux en créant des rencontres et des échanges. Depuis maintenant 4 ans, Champ Libre intervient au CHRS Chemin Vert pour animer des ateliers réguliers.

En 2018 se sont déroulés les désormais classiques après-midi jeux, moments importants pour la vie du CHRS car créateurs de liens et propices au développement des réflexes, d'observations, de réflexions. Mais également des conférences sur l'archéologie de l'alimentation, les droits humains, la laïcité, qui permettent aux résidents de découvrir de nouvelles thématiques, de débattre dans le respect de l'autre. Pour se reconnecter à son corps, apprendre à se détendre et à gérer ses émotions, un professeur de yoga vient tous les jeudis soir. Enfin des ateliers photographie et plongée ont aussi été organisés en 2018, pour de nouveaux champs de découverte!

### MOBILISER UN RÉSEAU D'ACTEURS POUR AMENER DE L'EXTÉRIEUR À L'INTÉRIEUR

Il semble évident de le dire mais il est nécessaire de le répéter : seul on avance vite, mais à plusieurs on va plus loin. Notre travail sur la réinsertion des personnes sortant de prison et en grande précarité ne peut se faire qu'en tissant des liens avec des acteurs convaincus comme nous de l'importance de donner une seconde chance aux personnes que nous accueillons.

Ainsi par exemple, un résident du centre de Chemin Vert pourra dans une même semaine, rencontrer deux bénévoles de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) pour être aidé dans la rédaction de son CV, créer son espace personnel sur le site de Pôle Emploi et identifier les formations qui lui correspondent, participer à un atelier emploi de la Mairie de Paris, assister à une soirée débat et un après-midi jeux organisés dans l'établissement par l'association Champ Libre. Cet exemple est valable pour tous nos autres centres et chantiers d'insertion, où les partenariats sont noués selon le contexte géographique et les besoins des personnes accueillies : une façon de retisser les liens entre des personnes souffrant d'exclusion et des personnes engagées, de réapprendre à vivre dans une société sans cesse en mouvement.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 L'ÎLOT

L'AUTRE

M

L'OUVERTURE

# **CHRS CHEMIN VERT**

### **PARIS**

Installéau cœur du 11e arrondissement de Paris, l'Îlot Chemin Vert est un CHRS qui accompagne vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des hommes sortant de prison ou sous main de justice. L'établissement dispose de 54 chambres individuelles et de 6 studios.



**93** personnes hébergées et accompagnées



100% de personnes sortant de prison ou sous main de justice



37 ans: âge moyen



13 mois : durée moyenne du séjour



Personnes sous main de justice

18 en aménagement de peine

22 en peine alternative à la prison



\* sortie positive : personne sortant avec des perspectives d'emploi ou de formation ou de logement





73% des personnes sorties positivement avaient un logement autonome



73% des personnes sorties avec un logement avaient aussi un emploi ou une formation



### UN PUBLIC ACCUEILLI DE PLUS EN PLUS JEUNE

Le CHRS Chemin Vert continue d'accueillir des personnes de plus en plus jeunes. Cette tendance des années précédentes se confirme en 2018 avec 47 % des résidents qui ont moins de 35 ans. Cette évolution a des effets sur les modalités d'accompagnement. En effet, la question du cadre éducatif et de l'accès à une formation sont des enjeux importants tout particulièrement pour les plus jeunes. L'accompagnement des moins

de 25 ans nécessite une présence au quotidien et l'apport d'un solide étayage pour leur permettre de ne pas tomber dans la récidive.

Sur les 40 nouveaux résidents entrés en 2018, 10 sont âgés de moins de 25 ans. La majorité d'entre eux a connu une situation familiale complexe.

Trois n'ont pas ou peu connu leurs parents. Ils ont été placés très tôt dans des familles d'accueil ou des foyers de la protection de l'enfance. Un autre jeune homme entretient des rapports violents avec sa mère. Pour les autres, le lien familial a été rompu à un moment de l'enfance ou de l'adolescence.

À leur arrivée dans notre centre, ils n'ont apparemment pas de références positives d'adultes à partir desquelles ils peuvent se projeter. Enfant ou adolescent, ils ont dû apprendre à se protéger seuls et ont développé des mécanismes de défense très réactifs. Ils n'ont pas pu construire des liens amicaux solides et positifs sur lesquels s'appuyer car ils ont généralement arrêté leurs études avant la fin du collège.

Le discours qu'ils développent à leur arrivée au CHRS est centré sur leur volonté d'arrêter de « faire des bêtises ». Ils affirment vouloir trouver du travail rapidement et louer un appartement. En termes de choix professionnel, ils évoquent le métier de chauffeur livreur, cariste, magasinier, employé libreservice. Contrairement à leurs contemporains, ils n'expriment pas d'envie plus personnelle. La priorité est de vivre une vie normale et d'être comme tout le monde.

Les jeunes gens se font l'écho des propos qu'ils ont entendus en détention. Ils développent un discours qu'ils savent être conforme aux attentes des institutions. Tout l'enjeu de l'accompagnement de nos équipes va être de détricoter ce discours pour qu'ils construisent un projet de vie le plus ancré dans la réalité possible.



### LA PROBLÉMATIQUE DU DENTISTE

De nombreuses personnes ont des problèmes de dents qui les font souffrir. Ces maux de dents sont le fruit d'une très mauvaise alimentation à base de sucre et de matières grasses. La consommation de cannabis fragilise aussi le système buccodentaire. Elle provoque une inflammation des gencives qui peut entraîner la perte de dents même chez de très jeunes personnes.

De plus, les personnes ne répondent plus aux anesthésies du fait de la consommation de cannabis, ce qui est souvent un frein au soin. L'objectif de notre accompagnement est d'amener la personne à aller voir un dentiste, voire même de l'accompagner.

Notre équipe socio-éducative du CHRS Chemin Vert ne comprend pas de personnel médical. La réponse sociale apportée aux problèmes de santé est alors d'accompagner la personne en travaillant ses réticences, pour qu'elle accepte de s'inscrire dans un parcours de soins, construit avec l'appui du réseau de partenaires sanitaires de l'établissement.





CHEMIN VERT

CHRS

# CHRS L'ÎLOT VAL-DE-MARNE

### **VINCENNES ET VILLIERS-SUR-MARNE**

Avec ses deux maisons d'accueil situées à Vincennes et à Villiers-sur-Marne, l'Îlot Val-de-Marne héberge et accompagne dans leurs démarches de réinsertion des femmes seules et des couples sans enfants, en situation de rupture sociale, familiale et/ou professionnelle. Ce CHRS donne priorité aux sollicitations des personnes sous main de justice lorsqu'elles lui sont adressées.



72 personnes hébergées et accompagnées



11% de personnes sortant de prison ou sous main de justice



39 ans : âge moyen



13 mois : durée moyenne du séjour



**34** femmes seules



1 binôme mère-fille







**75**% des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome



**69**% des personnes sorties positivement avaient un emploi ou une formation

d'emploi ou de formation ou de logement



### COMMENCER DÈS LE « DEDANS » POUR MIEUX DÉFINIR LE PROJET DE CHAQUE RÉSIDENTE

Dans cet établissement, l'accueil de personnes sous main de justice ou sortant de détention s'est maintenu même s'il reste à un niveau encore faible (11 %), notamment pour l'accueil des couples. Les liens établis avec certains SPIP sont bien ancrés et fonctionnent dans une confiance mutuelle, ce qui a ouvert la possibilité à l'équipe de se rendre régulièrement à la Maison d'Arrêt des Femmes à Fleury Merogis.

Aller à la rencontre de femmes en détention, leur expliquer le fonctionnement de nos établissements, les modalités d'accueil et l'accompagnement proposé est essentiel pour préparer leur sortie : cela leur permet de se projeter après la sortie, de réfléchir à « l'après détention ». Ce temps pris « dedans » pour préparer le projet « dehors » est indispensable pour organiser l'accueil et favoriser une réinsertion durable.

En 2018, l'établissement a diversifié ses modalités d'accueil avec la création de trois places pour femmes isolées dans un appartement en ville (Montreuil). Ce dispositif dit « de logement en diffus » permet aux résidentes de gagner en autonomie puisque l'équipe socio-éducative n'est pas sur place.

Ainsi l'accompagnement social se fonde bien évidemment sur des entretiens individuels avec les résidentes mais également sur des visites à domicile pour aller à leur rencontre : de personnes accueillies, les résidentes deviennent des personnes qui accueillent. Cette expérience est très porteuse avant d'accéder à leur propre logement.



### LA PROBLÉMATIQUE DE L'ADDICTION **CHEZ LES FEMMES**

Les femmes isolées sous main de justice qui sont orientées vers le CHRS Val-de-Marne présentent fréquemment des addictions importantes.

En 2018, à l'exception de deux personnes, toutes présentaient une addiction à l'alcool ou aux stupéfiants (le plus souvent cocaïne ou crack), parfois les deux associées.

Une prise en charge par un établissement sanitaire extérieur, le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) ou le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD) est alors indispensable, plus particulièrement lorsqu'il y a peu de volonté d'accrocher aux soins.

Notre équipe doit faire face à l'ambivalence entre le souhait de rompre avec un passé d'addiction et la tentation de reprendre une consommation de psychotropes. Elle doit fonder son travail sur la volonté et l'adhésion de la résidente au projet de réinsertion qui lui est proposé.

Néanmoins, les séjours sont parfois chaotiques et le maintien dans l'établissement est assez souvent rapidement remis en question. Force est alors de constater que ce sont souvent les résidentes elles-mêmes qui mettent fin au séjour. L'attrait de la consommation du produit et ses bénéfices immédiats emportent tout, sans autre considération, ou bien les difficultés, voire les souffrances, qu'il faut surmonter pour cesser de (re) consommer sont trop fortes et conduisent à une rupture du lien avec nous.



L'ÎLOT VAL-DE-MARNE

CHRS

ш

# **CHRS THUILLIER**

### **AMIENS**

Créée en 1979, Thuillier est la plus ancienne maison d'accueil de l'Îlot. 2018 aura été la première année pleine où nous avons pu évaluer les bénéfices des trois années de travaux de rénovation des 69 places d'hébergement. Elles sont proposées à des femmes seules et des familles, dans le cadre de dispositifs d'urgence ou de réinsertion sociale.



personnes hébergées et accompagnées



**7**% de personnes sortant de prison ou sous main de justice



36 ans: âge moyen



13 mois : durée moyenne du séjour



Les parcours des femmes que nous accueillons sont jalonnés de rupture et d'isolement successifs, très handicapants pour laisser la place à la parentalité des femmes accueillies. Cette problématique est amplifiée lorsqu'elles ont connu la détention, car leur isolement en prison a été bien plus aigü que celui que subissent les hommes, du fait d'un éloignement géographique de leurs proches imposé par le faible nombre d'établissements pénitentiaires recevant des

En outre, la sortie de détention est le moment où va se poser une question essentielle qui a été mise entre parenthèses pendant l'incarcération : les relations avec la famille et en particulier avec les enfants. Après avoir enduré l'éloignement avec leurs enfants, il leur est très difficilement acceptable que ces derniers refusent de les voir à leur libération.





**28** femmes seules

**30** enfants mineurs

**31** ménages, dont 17 familles monoparentales



**61**% des personnes sorties positivement\* avaient un logement autonome

d'emploi ou de formation ou de logement





### LA FÊTE DES VOISINS : UNE OCCASION POUR OUVRIR LES PORTES DE NOTRE CENTRE **AUX HABITANTS DU QUARTIER**

Des événements nationaux tels que la Fête des Voisins sont des occasions pour nos établissements de s'ouvrir au grand public et de lutter contre les préjugés que peuvent susciter des CHRS dans leur quartier.

Se connaître à travers des moments conviviaux, partager un repas permet aux résidents de rencontrer de nouvelles personnes qu'elles n'auraient pas eu l'occasion de découvrir par ailleurs. Inversement, les habitants des alentours peuvent pénétrer dans le centre d'hébergement, rencontrer les résidents et les travailleurs sociaux, comprendre le fonctionnement des lieux de façon informelle. C'est là toute la richesse des échanges qu'a permis la Fête des Voisins de mai 2018.

C'est à cette occasion que nous avons recruté une nouvelle bénévole en 2018, qui, voisine de l'établissement, a réalisé en discutant avec la directrice que ses compétences de diététiciennenutritionniste pourraient être utiles aux familles accueillies\*.

Au-delà du recrutement de nouveaux bénévoles, ce que l'on recherche avant tout lors de ces temps conviviaux où le centre s'ouvre à l'extérieur, c'est de créer des ponts entre deux mondes qui se rencontrent rarement, faire tomber les barrières des préjugés, et impulser une dynamique positive à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.

\* voir interview de Carole At, page 11

### ... ET MAINTENIR LES LIENS FAMILIAUX

Nos résidentes ont souvent connu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance. L'accompagnement à la parentalité que nous mettons en place est alors construit en partenariat avec des professionnels de l'enfance.

Nous devons en effet éviter qu'elles répercutent leurs propres carences éducatives. Mais toute la difficulté de notre accompagnement est de leur permettre de se détacher de ce vécu et d'évoluer vers une posture de mère.

Face à certaines situations, la question de « comment ne pas faire à la place de » se pose, face à des mères qui sont souvent devenues dépendantes de leur référent social de l'établissement.

Aussi, nous avons développé des outils pour anticiper ce type de situations et prendre les décisions avec elles.





# **CHRS LES AUGUSTINS**

### **AMIENS**

Implanté dans le centre-ville d'Amiens, cet établissement peut accueillir 56 hommes seuls, en situation de rupture sociale, familiale et/ou professionnelle. Il donne priorité aux personnes sortant de prison ou sous main de justice, plus particulièrement en aménagement de peine.



129 personnes hébergées et accompagnées



70% de personnes sortant de prison ou sous main de justice



43 ans : âge moyen



**5,4 mois** : durée moyenne du séjour



10 personnes ont effectué leur TIG au sein de l'établissement (sans prise en charge socio-éducative)

### BIEN RÉPONDRE À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE AMIÉNOIS

La particularité des Augustins est la multiplicité des dispositifs proposés pour mieux couvrir les besoins identifiés par les Services intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO), qu'ils relèvent de l'insertion ou de l'urgence, les Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) ou les services de santé:

- 20 places d'hébergement d'insertion
- 20 places d'hébergement en Pension de Famille pour des résidents dont l'accomplissement du projet personnel s'inscrit dans la durée afin de travailler des freins importants à l'insertion
- 8 places d'hébergement dans le cadre d'un dispositif de logements temporaires « en diffus »
- 6 « Lits Halte Soins Santé » pour des personnes sans abri devant recevoir des soins de type « soins à domicile »
- 2 places d'Urgence ouvertes en 2018



Pour la seconde année consécutive, le nombre de sollicitations (156) par ces différents services (SIAO, SPIP, Santé) est en hausse de 11 %, avec un taux de remplissage qui dépasse les 90 %.



59% des personnes sorties positivement avaient un logement autonome



54% des personnes sorties positivement ont trouvé un emploi



### L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS DANS LE RESPECT DES MESURES JUDICIAIRES DE SANTÉ

90 % des adultes hébergés ou accompagnés en 2018 rencontrent au moins une difficulté de santé avérée. C'est le frein principal à lever pour un projet d'insertion durable, et la proportion de personnes concernées est en nette augmentation.

Qui plus est, près de 70 % des personnes sous main de justice accueillies ont des obligations ou des injonctions de soins, qu'elles relèvent des addictions ou du domaine du soin psychologique. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux publiés en 2015 sur l'état de santé des personnes entrant en établissement pénitentiaire en Picardie:

- 1 détenu entrant sur 6 avait un traitement psychiatrique
- 1 détenu entrant sur 4 avait un suivi psychiatrique antérieurement
- 1 détenu entrant sur 3 déclare une pathologie somatique chronique
- 5 détenus sur 6 fument régulièrement et parmi eux, 38 % du cannabis et 16 % consomment des drogues dures
- 1 détenu entrant sur 2 déclare consommer de l'alcool, dont 16 % une consommation excessive

Pour la problématique addiction, l'établissement travaille avec l'antenne picarde de l'Association nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) et l'association le MAIL, spécialisées dans ce domaine. Ces partenaires ont abandonné la culture d'abstinence pour proposer désormais des soins délivrés parallèlement à des consommations persistantes de drogues ou d'alcool.

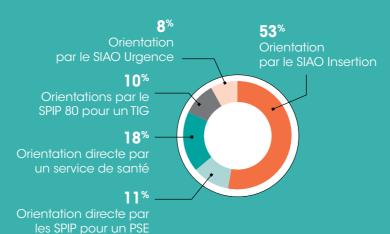
C'est dans ce contexte que notre établissement accompagne les résidents, même si cela peut provoquer des situations plus complexes à gérer pour l'ensemble du collectif.

Pour ce qui est des troubles psychiques, dont l'évolution est très régulière depuis 4 années, nous accompagnons par un soutien éducatif nos résidents afin qu'ils honorent les rendez-vous attendus par la Justice. Par ailleurs, nous travaillons en lien avec des partenaires spécialisés comme l'Équipe Mobile de Prévention Psychiatrique et d'Accès au Soin (EMPPAS) du Centre Hospitalier Philippe PINEL (hôpital psychiatrique d'Amiens), lorsqu'un résident se met en danger seul ou en se confrontant aux autres, ou avec les soignants des Centres medico-psychologiques (CMP) pour un partage d'observations.

Aussi, notre équipe socio-éducative joue un rôle essentiel d'explication pour le respect des mesures judiciaires, et plus particulièrement notre infirmière qui ajoute une complémentarité et une forte plus-value dans le dialogue et les explications qu'elle peut fournir aux résidents pour leur bonne compréhension des éléments médicaux.

Elle les soutient les résidents dans leur engagement dans les soins, notamment par l'aide apportée à la prise de contacts avec les professionnels des anté, par la préparation des piluliers jusqu'à l'accompagnement physique aux rendez-vous médicaux si nécessaire. Cette présence bienveillante rassure les personnes angoissées par leur état de santé.

<sup>«</sup> État de santé des personnes entrant en établissement pénitentiaire dans l'ex-Picardie », ARS Hauts de France, 2015





20

L'ÎLOT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

<sup>\*</sup> sortie positive : personne sortant avec des perspectives d'emploi ou de formation ou de logement

# CHU LA

# CHU LA PASSERELLE

### **AMIENS**

La Passerelle est le plus grand Centre d'Hébergement d'Urgence de la Somme. Chaque jour, une soixantaine de femmes et d'hommes sans domicile bénéficient d'un repas chaud et de divers services: douches, casiers, domiciliation... et tous les soirs, près d'une cinquantaine d'hommes seuls y sont hébergés.



**666** personnes accueillies



268 hommes en hébergement d'urgence seul

258 personnes en accueil de jour (176 hommes et 81 femmes)



**101** personnes en lien avec la iustice



35 ans: âge moyen

89 personnes en hébergement d'urgence avec accompagnement social (dont 35 en lien avec la justice)





**18** domiciliations dont 14 à la demande du SPIP



**55** places en période hivernale (au lieu de 46 places le reste de l'année)



10 places en halte de nuit durant 5 mois, soit 1 256 nuitées

### UN ÉTABLISSEMENT QUI VA AU-DELÀ **DE L'URGENCE**

La Passerelle, en plus d'être un CHU recevant des subventions publiques, est aussi un centre d'accueil de jour composé d'une équipe pluridisciplinaire. Son équipe pluridisciplinaire, composée d'auxiliaire de vie sociale, d'assistants de service social, d'éducateurs spécialisés, d'agents d'accueil et de veilleurs de nuit ) permet d'aller au-delà de la simple mise à l'abri : elle a pour mission de recevoir et d'accompagner dans leurs démarches de réinsertion des personnes en grande précarité sociale.

Ce choix de l'association d'aller plus loin dans le travail de réinsertion sociale dans ce lieu de vie

essentiel pour le territoire amiénois, est financé par ses fonds propres.

L'accompagnement personnalisé se fonde sur la désignation à l'admission d'un travailleur social référent. Il intègre également la participation à la vie de l'établissement (tâches partagées de ménage ou d'entretien, soirées ou sorties culturelles et de loisirs).

La diversité des besoins des personnes accompagnées implique une approche globale qui mobilise un ensemble d'acteurs aussi bien internes qu'externes (partenaires institutionnels ou associatifs, bénévoles).

L'équipe de la Passerelle constate, tout comme



À l'occasion des Journées du Patrimoine le 15 septembre 2018, l'équipe de la Passerelle a préparé un événement avec le service Prévention-Médiation d'Amiens Métropole, le comité paroissial et le comité de quartier, pour donner l'opportunité aux bénéficiaires de notre établissement de découvrir leur environnement immédiat.

L'événement s'est tenu au sein de la maison paroissiale où ils ont pu visiter l'édifice, voir une exposition photos, écouter un conférencier qui a présenté l'histoire de ce lieu et du quartier, et surtout échanger avec d'autres personnes issues des environs venues également participer à ces journées du Patrimoine. Les bénéficiaires de la Passerelle ont également contribué à l'animation en participant à la réalisation de gâteaux et d'autres spécialités culingires





### L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE COMME OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR Une exposition ouverte à tous au sein de la Passerelle

Nés d'une volonté d'ouverture vers l'extérieur et d'inscrire les bénéficiaires de la Passerelle autour d'un projet créatif, des ateliers artistiques ont été mis en place au sein de l'établissement avec l'aide du Collectif Convergences.

Fin mai 2018, les artistes du collectif ont exposé durant un mois peintures, photographies et sculptures au sein de la Passerelle. Lors du vernissage, partenaires et voisins ont été conviés afin de favoriser l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Puis, les artistes, auteurs, peintres, sculpteurs du Collectif Convergences ont organisé trois ateliers hebdomadaires d'une durée de trois heures chacun, pour les usagers de la Passerelle. Ainsi pendant un mois ces derniers ont pu s'exprimer sur le plan artistique.

À la fin de ce parcours créatif, **les œuvres** produites par les personnes accueillies ont remplacé celles des artistes faisant l'objet d'un « finissage », ce qui fût pour elles l'occasion d'échanger sur leurs œuvres avec des personnes extérieures à l'établissement (voisins, partenaires institutionnels, etc.).

Cette dynamique leur a également permis de travailler sur leur estime de soi, bien souvent réduite à néant.

celle du CHRS Chemin Vert, une augmentation de la part des personnes accueillies de 21 ans. Pour certains, tout juste majeurs, il s'agit d'une sortie directe d'institutions de protection de l'enfance. Contraints de guitter ces structures à 18 ans, ces jeunes doivent alors à faire appel à un dispositif d'urgence.

Face à cette population spécifique, la prise en charge ne peut se faire par une seule structure. C'est la raison pour laquelle la Passerelle fait partie du Réseau Jeunes en Errance pour le territoire amiénois, composé entre autres de l'association Le MAIL et de la Mission Locale. Un travail de repérage des futurs jeunes majeurs qui pourraient se retrouver sans solution d'hébergement y est effectué. L'accompagnement est alors adapté à

chaque situation. S'ils souffrent d'addictions, des soins ou une cure leur seront proposés en premier lieu. Si ce n'est pas le cas, l'équipe axe son travail sur l'emploi ou la formation, avec l'appui de Pôle Emploi ou l'École de la Deuxième chance.

En complément, un partenariat a été noué avec l'EPIDE (Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi) qui propose à ces jeunes un hébergement en semaine quand la Passerelle assure le relais pendant le week-end.

Notre accompagnement vise à engager ce public jeune dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, pour leur permettre de trouver rapidement une place dans notre société.

L'ÎLOT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 L'ÎLOT ш

 $\simeq$ 

ш

S

S

4

O

# ш S **ATELIER**

# LES ATELIERS DE L'ÎLOT

### **AMIENS**

Les Ateliers de l'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité ou vers la formation des personnes sortant de prison ou très éloignées de l'emploi. Cet Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) se compose de trois ateliers : mécanique, restauration et menuiserie.



111 salariés en insertion dont :

- 56 personnes au restaurant traiteur l'Îlot Gourmand
- 34 personnes au garage Auto Bleue
- 21 personnes à la menuiserie



38 ans : âge moyen



6-12 mois : durée moyenne du contrat d'insertion



de sorties dynamiques\*

un emploi ou une formation

personne sortie avec soit un emploi, soit une formation pré ou qualifiante, soit une embauche dans une structure IAE

Fragilisées mais volontaires, les personnes embauchées par les Ateliers de l'Îlot en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sont encadrées et formées par des professionnels qui les initient à leur métier.

Elles sont aussi accompagnées dans leurs démarches pour intégrer ou réintégrer le marché du travail. Un accent particulier est mis sur l'acquisition de nouvelles compétences via la formation professionnelle, et sur la découverte des entreprises locales.

En 2018, **l'atelier menuiserie** a investi dans de nouvelles machines plus performantes et plus professionnelles. L'activité de décapage a connu une bonne croissance, les principales demandes des clients portant sur la restauration de fenêtres, de volets, de meubles de style, alors que l'ébénisterie reste encore en retrait. Le chiffre d'affaires de l'atelier a augmenté de 21 % pour atteindre 44 k€.



- **24** personnes ont effectué leur TIG dans nos ateliers (dont 9 sont embauchées en insertion)
- **46** personnes sous-main de justice dont 6 en aménagement de peine

Pour la partie nettoyage automobile, l'atelier Auto Bleue a noué un nouveau partenariat avec Mercedes, en plus du contrat historique avec Renault. Par ailleurs, dans une démarche de développement durable, les produits utilisés respectent les normes européennes environnementales. Cette année, cette activité de nettoyage a connu une hausse de près de 70 % de son chiffre d'affaires, s'élevant à 69 k€.

Côté activité mécanique, les investissements en outils et matériels effectués en 2018 ont permis de légèrement augmenter le chiffre d'affaires en le portant à 121 k€ (+ 3 % par rapport à 2017).

À l'atelier Îlot Gourmand, des investissements ont également été réalisés dans du matériel de cuisine. Le portefeuille de clients est resté identique ce qui a permis d'en quasiment stabiliser le chiffre d'affaires, qui s'élève à 162 k€ (-2 % par rapport à 2017). Par ailleurs, l'Îlot Gourmand fourni tous les repas de nos établissements amiénois (CHRS et CHU), soit près de 71 500 repas

# LES ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION

### PARIS, AUBERVILLIERS ET AMIENS

Depuis 2009 à Paris, 2012 à Aubervilliers et 2015 à Amiens, le dispositif AQI embauche, forme et accompagne dans leurs démarches d'insertion des personnes sortant de prison, en aménagement de peine ou présentant un risque de tomber dans la délinquance. Fonctionnant par promotion de 12 à 15 personnes, il les prépare au titre professionnel d'agent de restauration pendant une période de 8 à 9 mois.





50%/50% femmes/hommes



**58**% de personnes sortant de prison ou sous main de justice

Chaque session est organisée selon trois temps:

- un temps d'accompagnement, de remise à niveau, de suivi socio-éducatif organisé par l'Îlot
- une formation théorique et pratique dispensée par un centre de formation;
- une période d'immersion en entreprise, dans les conditions réelles de travail (35h par semaine).

Les participants sont en insertion et embauchés par l'Îlot sous contrat CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) de 24 à 26 heures par semaine. Ils sont tous accompagnés individuellement par un conseiller en insertion professionnelle (CIP) dans la définition de leur projet, dans leur recherche d'emploi et dans la résolution de leurs difficultés sociales. Ainsi, ce parcours innovant, en lien avec les acteurs publics de l'emploi, permet la requalification professionnelle de publics éloignés du marché du travail, plus particulièrement les personnes qui ont connu la prison ou sous main de justice.



9 41 personnes recrutées sur les 3 promotions donnant lieu à un diplôme en 2018

> **66**% des personnes sont allées iusqu'à l'examen

**92**% des personnes s'étant présentées à l'examen ont été diplômées



**48**% des personnes ont trouvé un emploi à la suite de leur diplôme



36 ans : âge moyen

### **NOTRE PROGRAMME SOA** (Session d'Orientation Approfondie)

En 2018:

- 9 participants
- 100 % des projets professionnels ont été définis
- 1 personne a trouvé un CDI au sortir du programme

Lancé il y a trois années avec le SPIP de Seine-Saint-Denis, ce programme s'adresse tout particulièrement aux personnes sous main de justice, qui se voient proposer un aménagement de peine à condition de s'engager dans un programme intensif d'accompagnement professionnel organisé par l'Îlot.

D'une durée de 2 mois, il alterne ateliers collectifs et entretiens individuels avec un CIP de l'Îlot, selon les trois étapes suivantes :

- accueil, information et identification de la demande du participant ;
- pré-diagnostic global (social et professionnel) et préconisation co-construite avec le participant;
- élaboration et mise en œuvre du plan d'action, complété par deux stages terrain d'une semaine chacun. Les participants se voient proposer s'ils le souhaitent, un

suivi par l'association dans les 6 mois qui suivent.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 L'ÎLOT

**QUALIFICATION-INSERTION** 

**ATELIERS** 

LES

BREF

L'ÎLOT EN

### LES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration de l'Îlot, dont les 15 membres sont élus en Assemblée générale, détermine les orientations stratégiques de l'Îlot et veille à leur bonne mise en œuvre. Issu du Conseil, le Bureau est composé de :

- · Hubert de Gabory, président
- · Jean-François Bellissen, vice-président
- Pascal Aerts, trésorier
- Charles de Raymond, secrétaire général

Certains administrateurs ont par ailleurs un rôle d'appui à l'association sur des thématiques précises comme le bénévolat, l'appel à la générosité publique, les relations avec les testateurs, la gestion des libéralités, la communication auprès des publics scolaires et étudiants, les relations avec l'administration pénitentiaire, la création de projets de développement pour l'association, l'immobilier.

### LES BÉNÉVOLES

14 bénévoles sont venus en appui des équipes salariées en 2018, et ce dans tous nos centres d'hébergement et nos Ateliers Qualification Insertion (AQI) en lle-de-France. Tous mettent à la disposition de nos bénéficiaires leur bienveillance et leur savoir-faire pour les aider à vivre au mieux leur passage dans l'un de nos établissements.

> remise à niveau aide à la vie quotidienne outil informatique moments gestion de son budget CONVIVIOUX bons réflexes nutritionnels recherche d'emploi

techniques de relaxation repérage dans la ville sportives

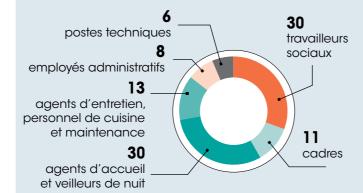
### **LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

En 2018, l'association comptait 234 membres. Ce sont souvent des donateurs, pour qui le soutien à notre association est important mais qui souhaitent signifier leur engagement à nos côtés en en devenant membre, pour ainsi prendre part à l'Assemblée générale annuelle.

### LES SALARIÉS

Au 31 décembre 2018, l'équipe permanente de l'Îlot comptait 98 personnes auxquelles il faut ajouter les 77 salariés en insertion de nos dispositifs de réinsertion professionnelle.

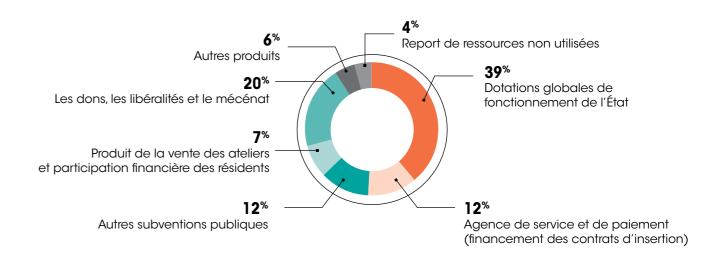
En 2018, nous avons poursuivi notre volonté d'adapter en permanence les compétences de nos collaborateurs aux évolutions du public accueilli dans nos établissements en travaillant la pluridisciplinarité des équipes et en développant notre dispositif de formation. À noter qu'en 2018, l'incertitude des annonces gouvernementales sur les contrats aidés a fortement perturbé notre organisation, conduisant à une refonte des plannings de la moitié de nos établissements et à une consommation importante de moyens de suppléance pour assurer notre mission sociale.



# RESSOURCES FINANCIÈRES

### L'ÎLOT BÉNÉFICIE DE TROIS SOURCES PRINCIPALES DE REVENUS

- l'État et les collectivités territoriales (régions, départements, communes)
- la générosité de nos 9620 donateurs, de fondations ou d'entreprises
- · le produit des ventes des Ateliers de l'Îlot et la participation financière des personnes hébergées





# Frais de fonctionnement Projets de développement Frais de recherche de fonds Mission sociale

### 91 % DES RESSOURCES SONT CONSACRÉES À LA MISSION SOCIALE DE L'ÎLOT

L'Association emploie l'essentiel de ses ressources pour réaliser ses missions sociales : 7 767 k€, soit 87% de son budget. Ces dépenses correspondent au fonctionnement des différents établissements (centres d'accueil et d'hébergement, ateliers et chantiers d'insertion). Elle dédie également 4 % de ses moyens à la préparation de projets de développement, relevant de sa mission

Le reste des emplois est consacré aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement du siège.

L'Îlot a reçu le label Don en Confiance du Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du publique.

Sa mission est de promouvoir le fonctionnement statutaire, la riqueur de gestion, la transparence, la qualité de la communication et de la collecte de fonds.

Les comptes de l'association sont examinés et validés par le cabinet de commissaires aux comptes Deloitte & associés.

# **PARTIES PRENANTES**

**PRENANTES** 

**PARTIES** 

Les parties prenantes sont les acteurs qui interagissent avec l'association, pour lui permettre de mener à bien sa mission sociale. À ce titre, nos bénéficiaires ont un rôle tout particulier car c'est leur engagement dans la construction de leur projet de vie qui est le fondement de notre réussite.



# **FINANCEURS**

- Bailleurs publics
- Donateurs et testateurs
- Entreprises et Fondations



# L'ÎLOT

- Conseil d'Administration
- Salariés, Bénévoles
- Membres adhérents
- Fans et followers



**FOURNISSEURS** 



**MÉDIAS** 







- Personnes majeures sortant de prison ou sous main de iustice
- · Femmes, hommes, familles en grande précarité



### Institutionnels

- · Justice (AP, DISP, SPIP, établissements pénitentiaires, magistrats)
- · Sécurité (police municipale, acteurs territoriaux de prévention de la délinquance)
- SIAO
- DDCS, DRIHL
- CAF, CARSAT
- Pôle Emploi, Missions Locales, DIRECCTE,
- Centres de formation
- Collectivités territoriales

### **Associatifs**

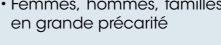
- Justice
- Santé
- Insertion
- Logement
- Précarité
- Culture et loisirs
- Protection des majeurs

### Acteurs de Santé

- Centres hospitaliers, cabinets libéraux
- CMP, CSAPA
- EMPASS, ANPAA
- Les centres CPAM









2019 sera l'année du cinquantième anniversaire de l'Îlot. Pour marguer cette date importante pour notre association, nous organisons un colloque au Palais du Luxembourg le 27 septembre

« Construire la réinsertion dès l'exécution de la peine » sera la thématique développée à cette occasion, où acteurs et experts de justice débattront pour apporter un éclairage nouveau.

Ce choix découle de l'orientation prise par l'association lors de son séminaire de 2017, qui a décidé de faire évoluer son approche de la réinsertion en voulant agir dès la prison : ainsi, nous présenterons un projet d'accompagnement « dedans/dehors », fondé sur la désignation d'un référent unique pour chaque personne détenue accompagnée,



référent qui assurera la cohérence et la continuité du processus de réinsertion tout au long du parcours. Un tel projet, qui couvrira à la fois l'Île-de-France (Paris et petite couronne), la Picardie mais également le Var, ne peut être assuré par les seules actions de l'Îlot : il se fonde sur un travail en étroit partenariat avec d'autres associations, selon un mode de fonctionnement qui souhaite se rapprocher de celui de la justice résolutive\*.

Autre dynamique qui sera lancée en 2019 : la création d'un **nouvel établissement de l'Îlot à Toulon (83)**, après plusieurs années de travail préparatoire et l'obtention du soutien de la région Sud. Notre programme de réinsertion reposera sur des

dispositifs nouveaux pour notre association, en s'appuyant notamment sur la création d'un GEIQ(Groupementd'Employeurspourl'InsertionetlaQualification). C'estàpartir des besoins propres au territoire en termes d'emplois — hôtellerie classique ou de plein air, restauration, entretien d'espaces verts et débroussaillage pour lutter contre les incendies — que nous mènerons notre action autour de l'insertion professionnelle.

Enfin, nous avons rencontré en 2018 des difficultés en termes de financement pour la rénovation de nos CHRS de Paris et du Val-de-Marne, du fait de l'ampleur de ces projets. Mais elles sont désormais surmontées et les travaux devraient commencer fin 2019 voire début 2020, rue du Chemin Vert pour notre centre d'hébergement parisien et avec une relocalisation à Fontenay-sous-Bois pour celui du Val-de-Marne. Ces chantiers de rénovation s'inscrivent dans notre souci d'apporter un accompagnement de qualité aux personnes en grande difficulté que nous accueillons.

Cette qualité, qui doit être au cœur de nos pratiques, se fonde également sur la poursuite du processus d'évaluation de nos actions et de la progression des personnes accompagnées. Initié en 2016 : ce chantier reste pour nous un enjeu important, mais comme tout changement, il nécessite du temps et de la persévérance, et aussi un accompagnement spécifique des équipes, que nous poursuivrons en 2019.

\*modèle de justice alternatif, apparu à Miami en 1989, fondé sur la collaboration multipartenariale intégrée et non séquentielle, la participation au suivi par un juge, la prise en charge holistique du justiciable de manière pragmatique, restaurative et tournée vers la résolution des problèmes réels.

### **LEXIQUE**



### Contrôle judiciaire (CJ)

Dans l'attente de son jugement, la personne mise en examen est soumise à certaines obligations : interdiction de conduire, de rencontrer certaines personnes ou de fréquenter certains lieux, obligation de soins... Il s'agit d'une mesure alternative à la détention provisoire.

### Juge d'application des peines (JAP)

Juge ayant en charge de déterminer les modalités d'exécution des peines restrictives ou privatives de liberté, et de veiller à leur exécution, en prison ou à l'extérieur.

### Libération conditionnelle (LC)

La personne détenue est remise en liberté avant la fin de sa peine ; elle n'est plus « sous écrou ». Cet aménagement de peine sans écrou est assorti de certaines obligations destinées à prévenir la récidive.

### Semi-liberté (SL)

Pour travailler, être soignée ou mener à bien un projet d'insertion, la personne détenue est autorisée à quitter la prison à certaines heures. Il s'agit d'un aménagement de peine « sous écrou » au cours duquel elle est soumise à certaines obligations et peut bénéficier de mesures d'assistance pour ses démarches d'insertion.

### Placement à l'extérieur (PE)

Pour travailler, être soignée ou mener à bien un projet d'insertion, la personne détenue est autorisée à quitter à certaines heures son lieu d'hébergement (situé dans un centre de formation, de santé, ou une association conventionnée par le SPIP). Il s'agit d'un aménagement de peine « sous écrou » au cours duquel elle est soumise à certaines obligations et peut bénéficier de mesures d'assistance pour ses démarches d'insertion.

### Placement sous surveillance électronique (PSE)

Pour travailler, être soignée ou mener à bien un projet d'insertion, la personne détenue est autorisée à quitter à certaines heures son domicile ou son centre d'hébergement. Le respect de ces horaires de sortie est contrôle par un bracelet électronique. Au cours de cet aménagement de peine « sous écrou », elle est soumise à certaines obligations et peut bénéficier de mesures d'assistance pour ses démarches d'insertion.

### Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)

Le SPIP, service déconcentré de l'administration pénitentiaire au niveau départemental, intervient à la fois en prison et à l'extérieur, auprès des personnes ayant des obligations judiciaires à respecter. Il a une mission de contrôle et d'appui à la réinsertion, dans un objectif de prévention de la récidive.

### Sortie positive

Personne sortant d'un établissement de l'Îlot avec des perspectives d'emploi, de formation ou de logement.

### Personne placée sous main de justice (PPSMJ)

Se dit d'une personne qui exécute une peine en milieu fermé (la prison) ou en milieu ouvert (aménagement de peine, peine alternative ou peine complémentaire à la prison) ou qui, dans l'attente de son jugement, est placée en détention provisoire (ou bénéficie d'une alternative comme le contrôle judiciaire).

### Suivi socio-judiciaire (SSJ)

La personne condamnée à un suivi socio-judiciaire, comme peine principale ou complémentaire à la prison, doit respecter diverses obligations destinées à prévenir la récidive : obligation de soins, etc. Parmi ces obligations peut figurer le placement sous surveillance électronique mobile (PSEM).

### Sursis avec mise à l'épreuve (SME)

La personne condamnée est dispensée d'effectuer tout ou partie de sa peine d'emprisonnement, à condition de respecter certaines obligations (interdiction de lieux ou de rencontrer certaines personnes...) durant le délai d'épreuve fixé au moment du jugement.

### Travail d'intérêt général (TIG)

Il s'agit d'une peine alternative à la prison, qui prend la forme d'un travail non rémunéré. D'une durée de 20 à 280 heures maximum, il peut être effectué au sein d'un établissement public (commune, hôpital...) ou chargé de service public (bailleur social, SNCF...) ou d'une association habilitée

L'ÎLOT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 L'ÎLOT LEXIQU



### **UN GRAND MERCI À NOS FINANCEURS**



La Fondation AnBer

La Fondation Bettencourt Schueller

La Fondation Caritas France

La Fondation du Crédit Mutuel sous égide de la Fondation de France

La Fondation Îlot Avenir sous égide de la Fondation Caritas France

Le Fonds Inkermann sous égide de la Fondation de France

La Fondation JM Bruneau sous égide de la Fondation de France

La Fondation Montpensier sous égide de la Fondation de France

La Fondation Sainte Foy sous égide de la Fondation de Notre Dame

La Fondation Saint-Gobain

L'ARS (Agence régionale de Santé) des Hauts de France

Les conseils départementaux de Paris, de Seine-Saint-Denis et de la Somme

La DDCS (Direction départementale de la Cohésion sociale) de la Somme

Les DIRECCTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Paris, de Seine-Saint-Denis et de la Somme

Les DRIHL (Directions régionales et interdépartementales de l'Hébergement et du logement de Paris et du Val de Marne

Les DISP (Directions Interrégionales des Services pénitentiaires) de Paris et de Hauts de France

Les SPIP (Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation) de Paris, de l'Oise, de Seine-Saint-Denis et de la Somme

Amiens Métropole

Les Villes d'Amiens et de Vincennes





Association reconnue d'utilité publique